
Norme internationale



1608/1

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pompes à vide à jet de vapeur — Mesurage des caractéristiques fonctionnelles — Partie 1 : Mesurage du débit-volume

Vapour vacuum pumps — Measurement of performance characteristics — Part 1 : Measurement of volume rate of flow (pumping speed)

Première édition — 1980-02-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1608-1:1980](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c032b8b3-4d12-49fc-94a3-297e697da338/iso-1608-1-1980)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c032b8b3-4d12-49fc-94a3-297e697da338/iso-1608-1-1980>

CDU 621.527 : 532.575.2

Réf. n° : ISO 1608/1-1980 (F)

Descripteurs : technique du vide, pompe à vide, appareil à jet de vapeur, caractéristique de fonctionnement, mesurage de débit, mesurage de pression.

Prix basé sur 3 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 1608/1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 112, *Technique du vide*.

Elle fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 5.10.1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la Recommandation ISO/R 1608-1970, qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Allemagne, R. F.	Inde	Royaume-Uni
Belgique	Israël	Suède
Égypte, Rép. arabe d'	Italie	Suisse
Espagne	Japon	Tchécoslovaquie
Grèce	Pays-Bas	Thaïlande
Hongrie	Pérou	Turquie

Les comités membres des pays suivants l'avaient désapprouvée pour des raisons techniques :

France
USA

Pompes à vide à jet de vapeur — Mesurage des caractéristiques fonctionnelles — Partie 1 : Mesurage du débit-volume

0 Introduction

La présente Norme internationale a pour objet d'assurer que le mesurage des caractéristiques fonctionnelles des pompes à vide à jet de vapeur soit effectué, dans toute la mesure du possible, selon des procédés et dans des conditions uniformes. Le résultat souhaité est que les mesurages effectués par différents fabricants ou dans différents laboratoires ainsi que les indications concernant le fonctionnement fournies dans la documentation des fabricants, soient bien comparables, tant au profit de l'utilisateur que du fabricant.

Il est envisagé que la Norme internationale complète englobe, en temps voulu, tous les mesurages d'une large gamme des caractéristiques fonctionnelles des principaux types de pompes à vide à jet de vapeur. Toutefois, pour pouvoir, dans le plus bref délai possible, obtenir des accords utiles dans un domaine plus restreint, il est prévu de publier la présente Norme internationale en plusieurs parties.

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 1608 spécifie les méthodes de mesurage du débit-volume des pompes à vide à jet de vapeur.

Les pompes considérées comprennent les trois classes suivantes de pompes à jet de vapeur d'huile et de mercure :

- pompes à diffusion;
- pompes à éjecteurs;
- pompes intermédiaires à jet de vapeur (c'est-à-dire des pompes pouvant fonctionner à la fois dans des zones d'écoulement moléculaire et laminaire, réunissant ainsi les caractéristiques des pompes à diffusion et à éjecteurs).

Ces pompes peuvent être équipées ou non de baffle(s) ou de piège(s).

2 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables :

2.1 débit-volume : Dans les conditions idéales, volume de

gaz s'écoulant en une unité de temps par l'orifice d'admission de la pompe.

Toutefois, pour des raisons pratiques, le débit-volume (q_v) d'une pompe donnée pour un gaz donné est, par convention, considéré comme le quotient du flux (P) de ce gaz et de la pression d'équilibre (p) en un point déterminé dans un dôme d'essai donné et dans des conditions de fonctionnement déterminées.

Ainsi $q_v = P/p$. Les unités adoptées pour le débit-volume sont le mètre cube par heure (m^3/h) ou le litre par seconde (l/s). Pour les pompes à vide à jet de vapeur, cette façon d'exprimer le débit-volume est considérée comme valable seulement si p est supérieur à $10 p_0$ où p_0 est la pression limite mesurée à l'aide du même manomètre (voir 2.3).

2.2 dôme d'essai : Enceinte de forme et de dimensions déterminées, fixée à l'entrée de la pompe, par laquelle un débit mesuré du gaz peut être admis dans la pompe, et qui est munie d'appareils de mesurage de la pression.

2.3 pression limite : Valeur vers laquelle tend asymptotiquement la pression dans le dôme, le robinet d'admission du gaz étant fermé et la pompe fonctionnant normalement.

3 Appareillage

3.1 Dôme d'essai, de forme cylindrique tel que représenté sur la figure. La hauteur du dôme, selon son axe, est égale à $1,5 D$ (D étant le diamètre intérieur); l'entrée du gaz d'essai se trouve sur l'axe à une distance D de la bride de raccordement et placée de façon que l'entrée du gaz dans le dôme soit dans la direction s'éloignant de l'orifice d'admission de la pompe. Le raccordement au manomètre de mesurage de la pression se trouve à une distance de $0,5 D$ de la bride de raccordement, son axe étant perpendiculaire à celui du dôme. L'axe du dôme d'essai doit être perpendiculaire au plan de la bride d'entrée ou d'admission de la pompe. Le diamètre intérieur du dôme d'essai doit être égal à celui de l'orifice d'admission de la pompe ou à l'entrée de n'importe quel baffle ou piège susceptible d'être incorporé.

NOTE — Si des éléments à l'intérieur de la pompe dépassent de la bride ou du plan d'admission de la pompe, le plan de référence doit se trouver sur le point le plus élevé de ces éléments internes et, pour ce plan, le diamètre de l'orifice d'admission de la pompe est défini par l'installation spécifiée par le constructeur.

3.2 Manomètre, étalonné à $\pm 5\%$ près pour des pressions supérieures ou égales à 1 Pa* et à $\pm 10\%$ près pour des pressions inférieures.

3.3 Gaz d'essai.

Sauf indications contraires, de l'air sec doit être utilisé.

3.4 Dispositif de mesure du flux de gaz.

La méthode adoptée pour mesurer le flux de gaz dépend du flux exigé. La précision doit être de

- a) $\pm 3\%$ pour des flux supérieurs à 1 W;
- b) $\pm 5\%$ pour des flux compris entre 1 et 10^{-4} W;
- c) $\pm 10\%$ pour des flux inférieurs.

4 Méthode d'essai

4.1 Principe

La méthode adoptée est la méthode de la «pression constante» dans laquelle il est prévu de maintenir constante la pression à l'orifice d'admission de la pompe pendant le mesurage. En pratique, cette condition est considérée comme remplie si la pression mesurée dans le dôme d'essai reste constante.

4.2 Mode opératoire

Pour le mesurage du débit-volume, le dôme d'essai, le manomètre pour le mesurage de la pression et le débitmètre doivent être fixés sur la pompe comme indiqué au chapitre 3. Pour cet essai, la pompe doit fonctionner avec la quantité et la qualité de fluide prescrites et à la puissance de chauffage spécifiée par le constructeur. La température ambiante doit être maintenue constante à $\pm 1\text{ °C}$ près pour une valeur comprise entre 15 et 25 °C (sauf indication contraire) pendant la durée de l'essai. Le dôme d'essai doit être évacué une fois isolé du système d'entrée du gaz jusqu'à ce que, pour une durée supérieure à 1 h, aucune autre baisse de pression ne soit observée dans le dôme et que la pompe ait atteint sa température d'équilibre de fonctionnement. Le gaz doit ensuite être admis dans le dôme de façon à obtenir la pression de mesure exigée, et l'on doit permettre au système d'atteindre un état d'équilibre de la pression avant de commencer le mesurage.

Le débit-volume doit être mesuré pour une série de pressions d'admission de pompage, trois mesurages au moins étant effectués à l'une des puissances de 10 de la pression d'admission. Dans tous les cas, les séries de mesures doivent commencer à la pression la plus basse. Toutefois, pour les pompes intermédiaires à jet de vapeur, il est souhaitable d'inclure une série correspondante de mesure commençant à la pression la

plus élevée. Pour chaque point de mesure, la pression d'admission, la pression d'admission atmosphérique ambiante et le flux du gaz doivent être déterminés.

La pression d'admission et le débit du gaz à l'aspiration doivent, dans toute la mesure du possible, être mesurés simultanément. Si le mesurage du gaz d'entrée nécessite plus de 60 s, la pression doit être mesurée pour chaque période de 60 s et la valeur moyenne enregistrée. Si les mesures relevées (la plus élevée et la plus basse) diffèrent l'une de l'autre de plus de 10 %, le mesurage doit être répété.

5 Procès-verbal d'essai

5.1 Résultats des essais

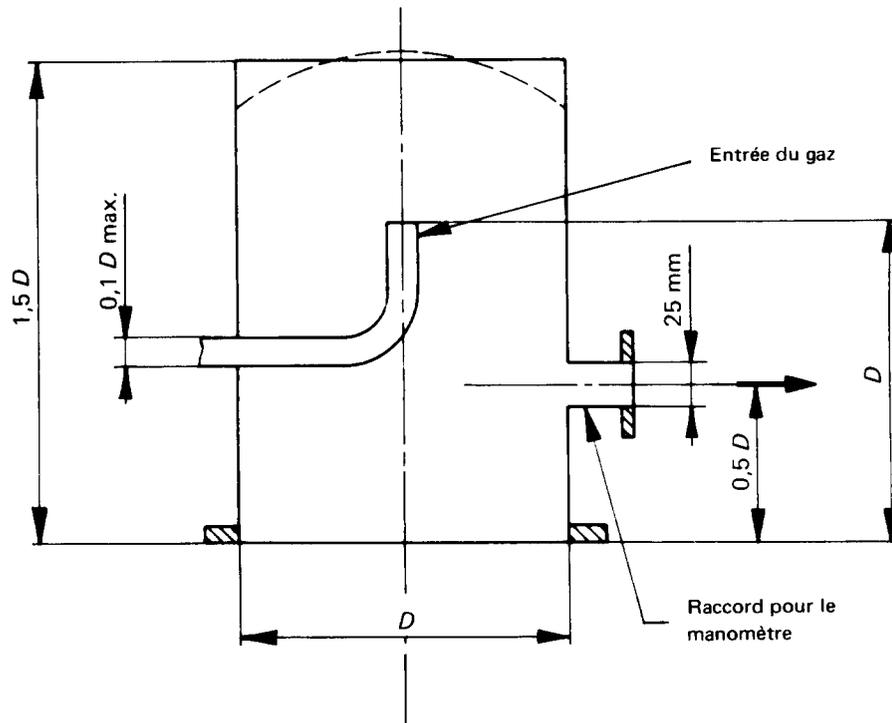
La relation entre la pression d'admission et le débit-volume doit être indiquée sur un graphique utilisant une abscisse logarithmique pour la pression, couvrant la gamme allant de la pression limite à la pression atmosphérique, ou toute autre gamme convenant au modèle de la pompe, et une ordonnée linéaire pour le débit-volume. La relation correspondante entre la pression d'admission et le flux du gaz doit être indiquée sur un graphique utilisant une abscisse logarithmique pour la pression et une ordonnée logarithmique pour le flux.

5.2 Conditions d'essais

Tous les procès-verbaux d'essais doivent spécifier les conditions suivantes existant pendant l'essai :

- a) type et conditionnement de tous les manomètres utilisés;
- b) type de joint utilisé sur la bride d'entrée de la pompe;
- c) type de baffle(s) et/ou de piège(s) utilisé(s) et sa (leur) température pendant l'essai;
- d) températures maximale et minimale, à l'aspiration et au refoulement, de l'eau de refroidissement ou du réfrigérant de la pompe à jet de vapeur pendant l'essai;
- e) débit de l'eau de refroidissement;
- f) type et quantité du fluide de la pompe à jet de vapeur;
- g) type et débit de la pompe primaire, si elle est utilisée;
- h) puissance de chauffage de la pompe et limites de variation pendant l'essai;
- i) pression de refoulement et types des manomètres utilisés pour la mesurer;
- j) température ambiante.

* 100 Pa = 100 N/m² = 1 mbar; 133 Pa = 1 torr



iTeh STANDARD PREVIEW
 Figure — Forme recommandée pour le dôme d'essai
 (standards.iteh.ai)

ISO 1608-1:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c032b8b3-4d12-49fc-94a3-297e697da338/iso-1608-1-1980>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1608-1:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c032b8b3-4d12-49fc-94a3-297e697da338/iso-1608-1-1980>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1608-1:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c032b8b3-4d12-49fc-94a3-297e697da338/iso-1608-1-1980>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1608-1:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c032b8b3-4d12-49fc-94a3-297e697da338/iso-1608-1-1980>